



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accords de Schengen

Question écrite n° 120175

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur la demande d'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'espace Schengen. La Bulgarie et la Roumanie ont été refoulées jeudi 22 septembre de l'espace Schengen, signe d'une réticence croissante des pays déjà membres à élargir cette zone européenne sans frontières internes à deux pays jugés inaptes à combattre les filières d'immigration clandestines. Le refus des Pays-Bas a suffi pour bloquer l'entrée, car toute nouvelle adhésion requiert l'unanimité des 25 membres de l'espace Schengen, créé en 1985. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle était la position de la France sur l'entrée de la Bulgarie dans l'espace Schengen et sur l'entrée de la Roumanie.

Texte de la réponse

La Bulgarie et la Roumanie remplissent les critères techniques de l'évaluation Schengen. Mais ils doivent poursuivre leurs efforts en matière de lutte contre la corruption afin que l'intégrité de l'espace Schengen et la sécurité de tous ses membres soient effectivement assurées. Ces efforts sont notamment appréhendés dans le cadre du mécanisme de coopération et de vérification (MCV). Dans ses rapports annuels de juillet 2011, la Commission européenne relève que les résultats obtenus en matière de lutte contre la corruption de haut niveau sont insuffisants tant pour la Bulgarie que pour la Roumanie. Le Conseil (JAI) du 22 septembre 2011 n'a pu s'accorder sur un projet de décision engageant l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans Schengen. Les Pays-Bas et la Finlande se sont en effet opposés à cette perspective en la jugeant encore prématurée. Le Conseil a ainsi écarté la proposition de compromis que nous avons proposée avec l'Allemagne, consistant en une ouverture des frontières aériennes et maritimes en octobre, puis au renvoi à l'été 2012 pour décider ou non de la levée des contrôles aux frontières terrestres.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120175

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10946

Réponse publiée le : 13 décembre 2011, page 13038